

# Réforme des retraites et réduction du déficit

**Exercice 2011-2012**

**Robert Kavcic**  
Économiste

Le 17 mars 2010  
16 h

Le gouvernement du Québec prévoit un déficit de 3,8 milliards de dollars pour l'année financière 2011-2012, cible toujours le retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014 et révisé son régime de retraite. À 1,1 % du PIB, le déficit de l'année à venir reste modeste comparativement à ceux du milieu des années 1990. Québec comprimera ses dépenses et poursuivra l'application des mesures visant à accroître les revenus, en majeure partie mises en oeuvre lors du budget de l'an dernier, de façon à renouer avec l'équilibre budgétaire en 2013-2014.

Le plan laisse néanmoins pour 1 milliard de dollars de «mesures à identifier» durant cette année financière, ce qui correspond à peu près au montant estimé l'automne dernier. Le déficit pour 2010-2011 se chiffre maintenant à 4,2 milliards de dollars, ce qui marque une amélioration par rapport à l'estimation de 4,6 milliards de dollars indiquée dans *Le Point* en automne et au montant de 4,5 milliards de dollars projeté lors du budget l'an dernier. Il n'en demeure pas moins que le déficit inscrit pour 2011-2012 dépasse le montant prévu l'automne dernier (3,2 milliards de dollars) et il y a un an (2,9 milliards de dollars). La dégradation qui s'est produite depuis un an, alors que les revenus se sont améliorés de 1,2 milliard de dollars, résulte de l'augmentation des dépenses, de l'ajout d'une provision pour éventualités de 300 millions de dollars et de 311 millions de dollars de mesures non identifiées.

## Perspectives budgétaires

(en millions de dollars CA)

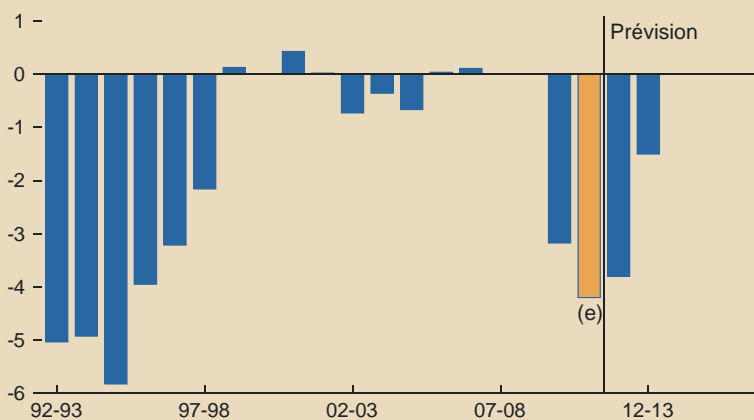
	Estimation		Prévision	
	10-11	11-12	12-13	13-14
Revenus	62 376	65 378	69 087	72 087
Dépenses	66 753	69 078	70 759	72 659
Dépenses de programmes	59 819	61 284	62 113	63 325
Service de la dette	6 934	7 794	8 646	9 334
Entités consolidées	1 209	1 143	1 119	655
Solde des comptes publics	(3 168)	(2 557)	(553)	83
Provision pour éventualités	(300)	(300)	(200)	—
Fonds des générations	(732)	(940)	(1 047)	(1 108)
Mesures non définies	—	0	300	1 025
Solde consolidé*	(4 200)	(3 800)	(1 500)	0

( ) = déficit  
Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

\* aux fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire Source : Prévisions provinciales

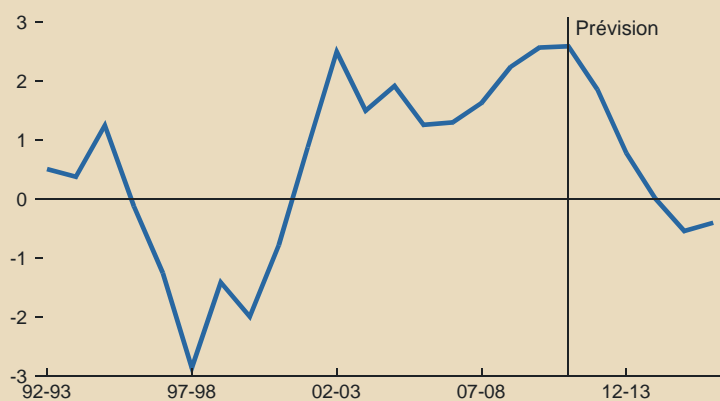
## Solde budgétaire

(en milliards de dollars)



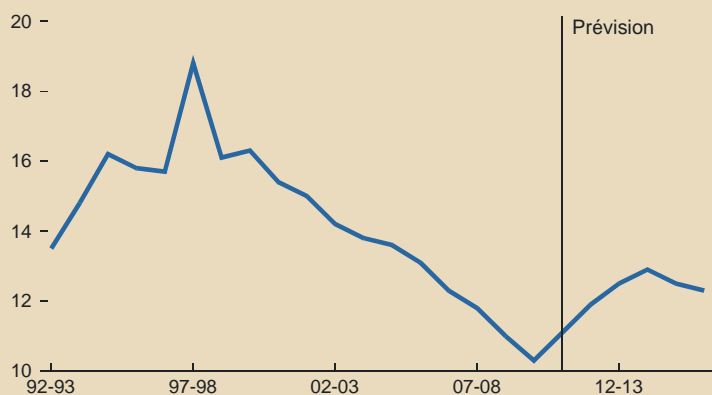
**Au total, les revenus devraient augmenter de 4,8 %, à 65,4 milliards de dollars en 2011-2012,** moyennant une hausse de 7,3 % des revenus autonomes, grâce à des rentrées fiscales supérieures — les taxes à la consommation ouvriront la voie, avec un bond de 15,9 % sous l'effet de la nouvelle hausse de la TVQ, qui augmentera de 1 point de pourcentage au début de 2012 (la première hausse a eu lieu en janvier, comme le prévoyait le budget de l'an dernier). Les transferts fédéraux se chiffrent à 15,0 milliards de dollars au total, soit en baisse de 2,7 % par rapport à l'année précédente. Parmi les nouvelles mesures

### Dépenses de programmes réelles par habitant (taux de variation annualisée sur 5 ans)



Source : Prévisions provinciales

### Frais de service de la dette (en % des revenus globaux)



Source : Prévisions provinciales

liées aux revenus, Québec entend **relever les frais de scolarité** de 375 \$ par an au cours de chacune des cinq prochaines années (en imprimant une hausse cumulée qui atteindra 75 % une fois que le plan sera terminé). Cette mesure, conjuguée aux fonds supplémentaires qui seront injectés par le gouvernement, procurera en fin de compte des revenus additionnels de 850 millions de dollars aux universités d'ici 2016-2017. **La structure des redevances pour le gaz de schiste passe** d'un système à taux fixe (actuellement 10 % ou 12,5 %) à une échelle mobile liée aux prix et à la productivité — les redevances atteindront au maximum 35 % à un prix de 15 \$/Mpi<sup>3</sup> et un volume de 2 500 Mpi<sup>3</sup>/j. Soulignons que le Québec n'a tiré que 1 % de ses revenus totaux des ressources naturelles en 2009-2010.

**Le gouvernement apporte aussi des modifications importantes à son régime de retraite :** **1) il relève le taux annuel de cotisation au RRQ**, qui passe de 9,9 % à 10,8 % sur six ans (une décision qui coûtera en fin de compte 164 \$ par an à un contribuable québécois gagnant 40 000 \$ par an); **2) il modifie les facteurs d'ajustement en cas de retraite anticipée ou ajournée**. À l'heure actuelle, les rentes sont relevées (réduites) de 0,5 % par an en cas de départ à la retraite après (avant)

65 ans. Désormais, il sera plus avantageux de retarder la date de la retraite (le taux passe à 0,7 %), alors que la pénalité appliquée en cas de départ anticipé sera plus forte (le facteur, progressivement relevé, atteindra 0,6 % d'ici 2016). Ainsi, aucune modification ne sera apportée à la rente des personnes qui prendront leur retraite à 65 ans, mais un travailleur partant à la retraite à 70 ans bénéficiera d'une rente maximale 9 % plus élevée qu'auparavant, alors que celui qui prendra sa retraite à 60 ans, avec un revenu de 35 000 \$, percevra une rente de 6 % inférieure; **3) le gouvernement met en place un mécanisme d'ajustement automatique du taux de cotisation pour maintenir le taux de cotisation d'équilibre** (cette mesure ne s'appliquera pas avant 2018 et sera limitée à 0,1 % par an); **4) il instaure un régime volontaire d'épargne-retraite**, auquel seront automatiquement inscrits les employés qui n'ont pas de régime de retraite (mais dont ils pourront se désister).

**Les dépenses totales devraient augmenter de 3,5 %, à 69,1 milliards de dollars, en 2011-2012**, les dépenses de programme grimant de 2,4 %. Les dépenses de santé et d'éducation augmenteront nettement, de 3,6 % et 2,2 %. Toutefois, le gouvernement s'applique à restreindre les dépenses et cible un taux de croissance des dépenses de programme de 2,5 %



par an sur l'horizon quinquennal. Ce qui représente une contraction réelle d'environ 0,4 % par an par habitant, un peu moins musclée qu'au milieu des années 1990.

**Les besoins de financement du Québec atteindront au total 17,4 milliards de dollars en 2011-2012, contre 18,9 milliards de dollars l'année précédente,** et chuteront à 15,0 milliards de dollars en 2012-2013. Les emprunts pour le fonds consolidé de revenu et le Fonds de financement s'inscriront à 9,4 milliards de dollars et 4,5 milliards de dollars, respectivement, alors que Financement-Québec empruntera 3,5 milliards de dollars. **La dette brute du Québec augmentera de 10,3 milliards de dollars, à 183,8 milliards de dollars, d'ici la fin de l'année financière 2011-2012, ce qui représentera 55,7 % du PIB.** Ce ratio atteindra alors son point culminant, avant de redescendre à 53,6 % d'ici 2016. L'augmentation de l'endettement portera le service de la dette à 11,9 % des revenus totaux en 2011-2012, et à 12,9 % d'ici 2013-2014, ce qui reste nettement inférieur au niveau de la fin des années 1990, où il s'établissait à près de 19 %, mais rend la province vulnérable à une hausse des taux d'intérêt.

**La croissance économique devrait être modérée au Québec au cours de l'année à venir,** car la fermeté du dollar canadien pèse sur les exportations et les compressions budgétaires commencent à se faire sentir. La croissance du PIB réel devrait fléchir à 2,7 % en 2011 et 2,5 % en 2012, comparativement au taux de 2,9 % estimé l'an dernier. Soulignons que le Québec est l'une des rares régions à avoir un taux de chômage (7,7 % en février) inférieur à la moyenne sur 10 ans (8,2 %) et désormais constamment inférieur à celui de l'Ontario — ce dernier exploite s'explique par le fait que le marché du travail a été moins durement frappé durant la récession et que l'expansion de la main d'œuvre a été légèrement plus lente ces dernières années. **Le gouvernement a fondé son budget sur des hypothèses de croissance prudentes de 2,0 % en 2011 et 2,2 % en 2012,** que nous jugeons raisonnables.

**En conclusion :** En associant les hausses de taxes déjà décidées et la compression des dépenses planifiées, le Québec compte renouer avec l'équilibre budgétaire d'ici l'année financière 2013-2014. Toutefois, d'ici là, il lui faut encore trouver 1 milliard de dollars en identifiant de nouvelles mesures. Le gouvernement a donc encore du pain sur la planche.

Les informations, opinions, estimations, projections et autres données contenues dans ce document ont été établies à la date indiquée et sont sujettes à changement sans préavis. Certaines des informations, opinions, estimations, projections et autres données figurant ici ont été obtenues auprès de nombreuses sources, et la Banque de Montréal («BMO») et ses sociétés affiliées font tout leur possible pour assurer que le contenu du présent document est fondé sur des sources considérées comme fiables et que les données et les opinions sont complètes et précises. Cependant, BMO et ses sociétés affiliées n'ont effectué aucune vérification indépendante, ne peuvent donner aucune garantie, expresse ou implicite, à cet égard et ne peuvent être tenues responsables des erreurs ou omissions éventuelles, ni des pertes découlant de l'utilisation des informations, opinions, estimations, projections et autres données contenues dans ce document par le destinataire ou l'utilisateur ou d'autres tiers (y compris, non exclusivement, un client du destinataire ou de l'utilisateur). BMO et/ou ses sociétés affiliées peuvent, en outre, disposer d'information n'y figurant pas. Les informations, opinions, estimations, projections et autres données contenues dans ce document ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat des produits et services mentionnés ici, quels qu'ils soient (y compris, non exclusivement, des marchandises, des titres et d'autres instruments financiers), et ne devraient pas être considérées comme telles, pas plus que ces informations, opinions, estimations, projections et autres données ne devraient être considérées comme des conseils en placement ou comme une recommandation en faveur de la conclusion d'une opération, quelle qu'elle soit. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus directement auprès de BMO ou de sa société affiliée concernée. BMO et/ou ses sociétés affiliées peuvent coter un marché ou effectuer une opération à titre de contrepartiste sur les produits mentionnés ici, quels qu'ils soient (y compris, non exclusivement, des marchandises, des titres et d'autres instruments financiers). BMO, ses sociétés affiliées et/ou leurs actionnaires, dirigeants, administrateurs ou employés respectifs peuvent à l'occasion détenir une position en compte ou à découvert dans lesdits produits (y compris, non exclusivement, des marchandises, des titres et d'autres instruments financiers). BMO Nesbitt Burns Inc. et/ou BMO Capital Markets Corp., filiales de BMO, peuvent par ailleurs assurer des services de conseils financiers ou de prise ferme pour certaines des sociétés mentionnées dans ce document et peuvent recevoir une rémunération à cet effet. «BMO Marchés des capitaux» est un nom commercial utilisé par le groupe Services d'investissement BMO, qui regroupe les divisions responsables des services aux grandes entreprises et aux institutions de la Banque de Montréal, de BMO Nesbitt Burns Inc., de BMO Nesbitt Burns Ltée/Ltd., de BMO Capital Markets Corp. et de Harris N.A., et de BMO Capital Markets Limited. AUX RÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS : BMO Capital Markets Corp. et/ou BMO Nesbitt Burns Valeurs mobilières Ltée, sociétés affiliées à BMO NB, fournissent ce document aux résidents des États-Unis et endossent la responsabilité de son contenu, à l'exception de ce qui fait référence aux titres de la Banque de Montréal. Tout résident des États-Unis désirant effectuer une opération sur les titres mentionnés dans ce document doit le faire par l'intermédiaire de BMO Capital Markets Corp. et/ou BMO Nesbitt Burns Valeurs mobilières Ltée. AUX RÉSIDENTS DU ROYAUME-UNI : Ce document ne s'adresse pas aux investisseurs résidant au Royaume-Uni, à l'exception des personnes citées dans la Partie VI de la loi intitulée *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2001*.

<sup>MC</sup> «BMO (le médaillon contenant le M souligné) Marchés des capitaux» est une marque de commerce de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. © Banque de Montréal.